

SOPRASOLAR CELL

PRESENTATION

Les cellules photovoltaïques **SOPRASOLAR CELL** font partie intégrante du procédé **SOPRASOLAR**. Elles sont destinées à être liaisonnées de manière irréversible sur la membrane bitumineuse **SOPRASOLAR CAP** et permettent de convertir le rayonnement solaire en électricité.

CONSTITUANTS

<u>SOPRASOLAR CELL</u>		
	<u>136</u>	<u>68</u>
Epaisseur	3 mm	3 mm
Masse surfacique	3,5 kg/m ²	3,5 kg/m ²
Surface	Environ 2,2 m ²	Environ 1,15 m ²

Les cellules photovoltaïques **SOPRASOLAR CELL** sont à base de silicium amorphe et sont auto-adhésives. Elles possèdent un revêtement autonettoyant (cf. CPP **SOPRASOLAR** pour les conditions d'entretien).

CARACTERISTIQUES

<u>SOPRASOLAR CELL</u>		
	<u>136</u>	<u>68</u>
Tension à vide (V)	46.2	23.1
Courant de court-circuit (A)	5.1	5.1
Tension au PPM (Point de Puissance Max) (V)	33	16,5
Intensité au PPM (A)	4,12	4,12
Puissance crête*(Wc)	136	68

* Puissance crête : nombres de Watts fournis sous conditions standardisées (1000W/m² ...). Une installation de 1 kWc produit environ 1000 kWh par an en France et requiert environ 27 m² de surface de toiture, soit environ 8 cellules. L'énergie produite est fonction notamment de la situation, de l'inclinaison et de l'orientation des panneaux, ainsi que de leur état de propreté.

CONDITIONNEMENT

<u>SOPRASOLAR CELL</u>		
	<u>136</u>	<u>68</u>
Dimensions	548,5 cm x 39,5 cm	284,9 cm x 39,5 cm
Poids	7,7 kg	3,9 kg
<ul style="list-style-type: none"> Les cellules photovoltaïques SOPRASOLAR CELL 136 sont livrées par carton de 20 cellules sur palette de 3 cartons maximum, les cellules SOPRASOLAR CELL 68 sont livrées par carton de 26 cellules maximum, sur palette de 3 cartons maximum. 		

Soprema se réserve en fonction de l'évolution des connaissances et des techniques, de modifier sans préavis la composition et les conditions d'utilisation de ses matériaux donc subséquemment leur prix. En conséquence toute commande ne sera acceptée qu'aux conditions et aux spécifications techniques en vigueur au jour de la réception de celle-ci. R.C. STRASBOURG 558 500 187 00098.

SOPRASOLAR CELL

EMPLOI

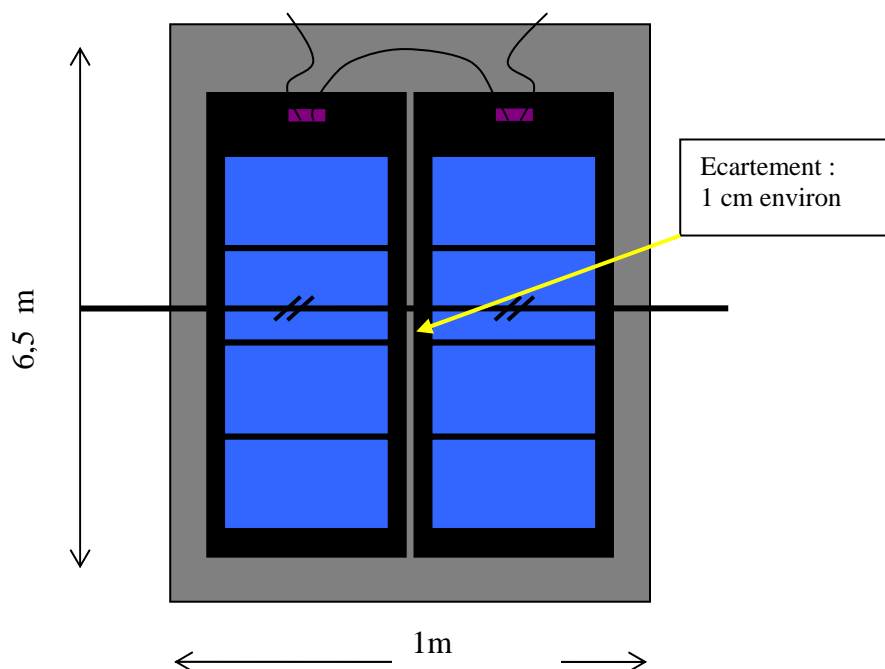
Les cellules **SOPRASOLAR CELL** sont autocollées de manière irréversible sur la membrane SOPRASOLAR CAP en retirant leur film pelable à raison de deux cellules par membrane SOPRASOLAR CAP préalablement primérisée au **SOPRASOLAR PRIM**. La disposition des cellules sur la membrane doit être respectée telle que représentée dans la figure ci-dessous.

Les deux cellules doivent être placées de façon à avoir un espace de 1 cm au centre et ne pas reposer sur les recouvrements longitudinaux et transversaux soit au minimum à 6 cm de chaque bord longitudinal de la feuille **SOPRASOLAR**.

Les emplois sont ceux décrits dans le cahier de prescriptions de pose **SOPREMA** en vigueur.

Avantages : les cellules **SOPRASOLAR CELL**, de part leur conception à base de silicium amorphe, permettent d'exploiter une grande partie du spectre solaire, même dans des conditions non-idéales (orientation, luminosité, etc.). De plus, leur faible poids a une très faible incidence sur le calcul des structures.

Figure 1 – disposition des cellules sur la membrane Soprasolar





FICHE TECHNIQUE

CE 08/290 F

BOITE POSTALE 121 - 67025 STRASBOURG CEDEX - FRANCE

☎ : + 33 (0)3 88 79 84 00 • Fax : + 33 (0)3 88 79 84 01

Internet: <http://www.soprema.fr> • E-mail: headquarter@soprema.com

SOPRASOLAR CELL

MISE EN ŒUVRE

Les cellules photovoltaïques **SOPRASOLAR CELL** sont mises en œuvre exclusivement par autocollage sur la membrane **SOPRASOLAR CAP**, selon les techniques admises dans le CPP **SOPRASOLAR**, et pour une pente comprise entre 2% et 100 %.

Le support doit être sec, propre et sans poussière. La température du support et celle des cellules **SOPRASOLAR CELL** doit être de 10°C minimum.

Leur mise en œuvre doit être conforme au CPP **SOPRASOLAR**.